

## OFFRE D'EMPLOI

### Inspecteur(trice) en bâtiments

*Service de l'occupation du territoire et de l'aménagement urbain*

#### DESCRIPTION D'EMPLOI

À Beauharnois, chaque projet de construction raconte une histoire et nous cherchons la personne qui saura en lire les plans! Curieuse, rigoureuse et dotée d'un bon sens de l'observation, la personne recherchée pour occuper le poste d'inspecteur(trice) en bâtiments sillonne le territoire pour s'assurer que les projets prennent forme dans le respect des règlements. Entre inspections sur le terrain, échanges avec les citoyens et accompagnement des entrepreneurs, elle contribue concrètement à bâtir un milieu de vie harmonieux, sécuritaire et bien pensé pour toute la communauté.

#### Ce que nous offrons :

- Salaire entre 38,91 \$ et 39,74 \$
- Poste syndiqué, col blanc;
- Horaire de 34 heures par semaine (du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h);
- Possibilité de télétravail en mode hybride;
- Vendredi après-midi de congé à l'année;
- Congés payés dans le temps des fêtes;
- 14 journées fériées;
- 2 congés mobiles;
- 75 heures maladie;
- Assurances collectives et fonds de pension;
- Programme d'aide aux employés;
- Et plus encore!

#### TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Relevant de la responsable de l'urbanisme, l'inspecteur(trice) en bâtiments effectue l'analyse des demandes de permis, des plaintes ou autres et s'assure de la conformité avec les règlements municipaux et la législation en vigueur. L'inspecteur(trice) effectue l'examen physique de tous genres d'édifices et l'inspection périodique des chantiers de construction sur le territoire de la Ville afin de s'assurer de l'application intégrale des lois et règlements municipaux.

Plus précisément, le ou la titulaire du poste devra :

- Faire l'analyse des demandes de permis tels que résidentiels, commerciaux, industriels ou agricoles;
- Renseigner, conseiller et suggérer des solutions en regard avec les demandes de permis ou autres;
- Délivrer des permis conformément aux règlements municipaux et à la législation en vigueur;
- Vérifier et émettre des certificats d'occupation en conformité avec les règlements en vigueur;
- Préparer les dossiers de dérogations mineures, de plans d'implantations et d'intégrations architecturales (PIIA) avec le demandeur et soumettre à son supérieur ses recommandations;
- Effectuer des inspections afin de s'assurer que les travaux sont conformes aux demandes de permis ainsi qu'inscrire tous les renseignements sur le formulaire d'inspection;
- Contrôler l'application de divers règlements municipaux et la législation en vigueur;
- Informer les contrevenants des infractions commises, des correctifs à apporter dans les délais prévus et des implications d'un refus de se conformer;
- Initier les procédures légales appropriées, préparer les dossiers de poursuites aux diverses Cours de justice, agir à titre de dénonciateur, d'expert ou de témoin et assurer le suivi des dossiers;
- Inspecter les locaux lors de demandes de permis d'occupation et formuler des recommandations appropriées en vue de l'émission du permis;
- Étudier les implications des règlements municipaux et faire des recommandations aux changements à apporter à ces règlements;
- Analyser et rédiger divers rapports concernant les plaintes, les travaux de construction en cours, les anomalies ou les dérogations sur le territoire de la Ville;
- Compiler des statistiques à la demande de son supérieur immédiat.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

## QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES

### Formation et expérience requise :

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) spécialisé en architecture ou en aménagement et urbanisme;
- Détenir un minimum de trois (3) ans d'expérience dans une fonction similaire;
- Toute combinaison de formation et d'expériences pertinentes dans le domaine peut être considérée;
- Être titulaire d'un permis de conduire valide, classe 5;
- Maîtriser les outils informatiques et logiciels nécessaires à la réalisation de ses tâches;
- Détenir une attestation de santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP) constitue un atout.

### Aptitudes et compétences requises :

- Faire preuve de rigueur et d'un excellent sens de l'observation;
- Démontrer un bon jugement et une capacité d'analyse dans l'interprétation et l'application de la réglementation;
- Planifier et organiser son travail de façon autonome afin d'assurer la réalisation efficace des inspections;
- Communiquer efficacement et offrir un service à la clientèle de qualité;
- Vulgariser et expliquer les normes et règlements à divers intervenants;
- Gérer avec tact, diplomatie et professionnalisme les situations de non-conformité;
- Rédiger des rapports clairs, précis et structurés;
- Agir avec intégrité et impartialité dans l'exercice des fonctions.

## DATE D’AFFICHAGE

Tu as jusqu'au **10 juin 2026 inclusivement** pour nous faire parvenir ton curriculum vitae accompagné d'une photocopie des diplômes requis par courriel à [rh@ville.beauharnois.qc.ca](mailto:rh@ville.beauharnois.qc.ca).

*Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.*

*La Ville de Beauharnois souscrit au principe d'équité en emploi et offre des opportunités d'emploi à tous sans égard à leur sexe, origine ethnique ou tout autre critère de discrimination illégal.*

---